

**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**



La position de l'Arabie Saoudite est-elle trop arabe ?

Mémoire de géopolitique

Présenté par

LCL AL ZUWAYED KHALED

Directeur : Sénateur XAVIER DE VILLEPIN

Avril 2005

SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION</u>	ERREUR! SIGNET NON DÉFINI.
<u>PREMIÈRE PARTIE</u>	5
<u>ARABIE SAOUDITE : CONTEXTE</u>	6
<u>Géographie</u>	6
1. <u>Superficie et frontières</u>	6
2. <u>Les villes</u>	6
3. <u>Données démographiques</u>	7
<u>Climat</u>	8
<u>Langues parlées</u>	9
<u>Economie</u>	9
1. <u>Autres secteurs économiques</u>	11
<u>DEUXIÈME PARTIE</u>	13
<u>APERÇU HISTORIQUE</u>	14
1. <u>La préhistoire</u>	14
2. <u>Au moyen âge</u>	14
3. <u>Les racines de l'Arabie Saoudite</u>	15
4. <u>La création de l'Arabie Saoudite</u>	15
<u>TROISIÈME PARTIE</u>	17
<u>LE GOUVERNEMENT</u>	18
1. <u>L'administration</u>	18
2. <u>La politique nationale</u>	20
3. <u>Le système judiciaire</u>	20

QUATRIÈME PARTIE 21

L'ARABIE SAOUDITE ET LA CAUSE PLASTIENNIENNE 22

L'Arabie Saoudite et la Ligue Arabe..... 22

Guerre israélo-arabe de 1948 Le 14 mai 1948 23

1. Contexte historique..... 23

Déroulement du conflit 24

1. Première phase : 29 novembre 1947 - 1^{er} avril 1948 24

2. Seconde phase : 1^{er} avril 1948 - 15 mai 1948 24

3. Troisième phase : 15 mai 1948 - 11 juin 1948 25

4. Quatrième phase : 8 juillet 1948 - 18 juillet 1948 26

5. Cinquième phase : 15 octobre 1948 - 20 juillet 1949 26

Conséquences 27

1. Accords d'armistice 1949..... 27

2. Démographie 27

Guerre des Six-Jours..... 28

1. présentation..... 28

2. Une guerre préventive..... 28

3. Un succès foudroyant 28

La guerre de 6 octobre 1973 29

1. Le contexte 29

2. Les forces en présence..... 32

3. Quel bilan retenir de ce conflit ?..... 32

▪ Une victoire militaire pour les Israéliens 32

▪ Un succès symbolique pour les Arabes..... 34

Le processus de paix..... 35

L'initiative de paix de l'Arabie Saoudite 38

CONCLUSION 41

BIBLIOGRAPHIE

ANNEX DES CARTES

INTRODUCTION

Dans le cadre de ce stage, nous essayerons de mettre en évidence la position de l'Arabie Saoudite est-elle trop arabe vis à vis de la question palestinienne.

En premier temps, nous allons aborder des généralités concernant l'Arabie saoudite. Cette partie présentera un panorama de l'Arabie Saoudite en abordant les points suivants : la géographie, les villes importantes, l'économie, etc.

La deuxième partie sera consacrée à la création du royaume de l'Arabie Saoudite. Nous mettrons en évidence les racines du royaume tout en insistant sur la création de l'Arabie Saoudite moderne fondée par le roi AbdelAziz ibn Saoud (1880-1953).

Dans la troisième partie, nous aborderons les composantes du gouvernement saoudien. En effet, nous essayerons de mettre en lumière d'une part la monarchie saoudienne et ses composantes, d'une part, les cinq régions administratives et le système juridique appliqué.

La question essentielle de cette étude sera traitée dans la dernière partie et qui porte sur la position de l'Arabie Saoudite par rapport à la cause palestinienne. Dans cette partie, nous commencerons par la guerre de 1948 avec ses phases tout montrant la position de l'Arabie Saoudite. Ensuite, nous traiterons la guerre des six (1967) qui est le troisième conflit armé qui a opposé Israël aux pays arabes, soit l'Égypte, la Jordanie et la Syrie, soutenues par l'Irak, le Koweït, l'Arabie saoudite, le Soudan, le Yémen et l'Algérie. Puis nous présenterons la guerre israélo-arabe en 1973 avec les forces en présence et le bilan de ce conflit. Nous finirons cette partie par le processus de paix entre palestiniens et israéliens, les accords conclus et la position de l'Arabie Saoudite.

Première partie

L'Arabie Saoudite : contexte

ARABIE SAOUDITE : CONTEXTE

Géographie

1. Superficie et frontières

Le Royaume d'Arabie Saoudite est un grand territoire couvrant une superficie d'environ 2,23 millions de Km². Cela correspond à peu près à la taille des Etats-Unis à l'Est du Mississippi ou globalement à la taille de l'Europe occidentale. Le royaume occupe les quatre cinquièmes de la péninsule arabique.

Le désert, qui occupe une grande partie du territoire, est bordé près de Taïf par des montagnes abruptes. On trouve également des montagnes dans d'autres régions de l'Arabie Saoudite, même aux environs d'Assir, sur la côte sud de la Mer Rouge, où la côte s'étend sur 1899 Kilomètres le long de la Mer Rouge et sur 549 Kilomètres le long du Golfe Arabe.

Le royaume se situe au sud-ouest de l'Asie. Il est bordé par la Mer Rouge à l'ouest et par le Golfe Arabe à l'est. Au nord, ses frontières sont communes avec la Jordanie, l'Irak et le koweït. Le golfe d'Aqaba, au nord de la Mer Rouge, constitue une zone stratégique entre l'Arabie Saoudite, la Jordanie et le désert du Sinaï.

La péninsule arabique s'étend sur une longueur de 2254 kilomètres, du golfe d'Aden au sud, en passant par Bab Al-Mandab. D'est en ouest, la distance entre la partie nord de la Mer Rouge et Le Golfe Arabe est d'environ 1206 Kilomètres.

2. Les villes

De toutes les villes d'Arabie Saoudite, la plus célèbre est la Mecque, cité natale du prophète Mohammed, haut lieu de l'Islam, capitale de Hedjaz. Dans l'Arabie pré-islamique, la Mecque était déjà une ville importante et un lieu de pèlerinage pour tous les païens de la péninsule arabique.

La Mecque, première ville du royaume par son rayonnement, n'est cependant que la troisième par sa population. Riyad, la capitale politique et administrative du pays, a connu un prodigieux développement depuis le début du règne de Faïsal. Sa population qui était 60000 habitants en 1946 dépasse aujourd'hui 670000 habitants.

Deuxième grande ville du royaume, Djeddah en constitue la capitale diplomatique et commerciale. C'est dans ce port de la mer Rouge au climat pénible et insalubre que le corps diplomatique réside. Les principales banques et établissements commerciaux y sont installés. Cette ville ne comptait que 25000 habitants en 1946 ; aujourd'hui elle en abrite 560000.

La quatrième ville du pays par la population est Taïf, résidence de l'été du souverain et siège du gouvernement pendant les mois chauds. La nouvelle route la reliant à la Mecque et se prolongeant jusqu'à Djeddah a contribué à un essor récent.

Seconde ville sainte de l'Islam après la Mecque, Médine abrite le tombeau de Mohammed. Nombreux sont les croyants qui considèrent qu'un pèlerinage complet implique une visite à Médine.

Alors qu'il y a une décennie encore Hofouf était la principale agglomération dans l'est du pays, aujourd'hui Damman est devenue la plus grande ville de la région pétrolière du pays. Hofouf se trouve dans l'oasis de Hassa qui a donné son nom à toute la région mais à la suite d'une réforme administrative celle-ci s'appelle désormais " province de l'Est".

3. Données démographiques

Le dernier recensement effectué en 2003 montre que l'Arabie Saoudite compte 24 293 844 habitants. Les trois quarts sont des saoudiens et le reste sont des expatriés qui viennent de toutes les régions du monde pour travailler dans le royaume.

Le pays comprend deux principaux groupes ethniques autochtones: les Arabes (environ 90 %) et les Afro-Asiatiques (environ 10 %). Les étrangers sont nombreux en Arabie Saoudite. En effet, on dénombre environ près cinq millions d'étrangers et d'expatriés dans le pays, soit près de 27 % de la population totale. Les principales communautés d'«expatriés» (des travailleurs immigrés) sont les Indiens (1,2 millions), les Égyptiens (1,1 million), les Pakistanais (778 600), les Philippins (460 000), les Bangladeshi (446 200) et les Yéménites (424 300). De plus, près de 35 000 Américains, 30 000 Britanniques, 5000 Français et 2500 Allemands sont actuellement présents sur le territoire saoudien. Les seuls «étrangers» admis dans le pays sont les «hommes d'affaires» (ce qui inclut d'ailleurs les travailleurs immigrés) et les musulmans effectuant un pèlerinage à La Mecque. Il existe néanmoins des possibilités de «visas de visite» pour les parents des étrangers résidents.

Les Arabes n'appartiennent pas tous à la même ethnie. On distingue les Arabes saoudiens najdi, les Arabes saoudiens (proprement dits), les Bédouins (traditionnellement nomades, mais plus sédentarisés aujourd'hui), les Arabes du Golfe, les Arabes yéménites, les Arabes égyptiens, les Arabes palestiniens, les Arabes libanais, les Arabes syriens, les Tihama, les Arabes soudanais, les Arabes jordaniens, les Arabes omanais, les Arabes du Sahara, les Fayfa, les Mahra, etc. Parmi les Afro-Asiatiques, il y a les Noirs d'Afrique (Swahilis), les Ourdous, les Somalis, les Kabardes, les Turcs, les Bangladeshi, les Baloutches, les Malais, les Ouïgours, etc. Bref, les ethnies sont plus nombreuses qu'on le croit généralement en Arabie Saoudite

Climat

Le climat est en Général chaud, voire très chaud. Le long des côtes, l'humidité est élevée. A l'intérieur des terres, la chaleur est supportable car il fait très sec. De toute façon, la climatisation très utilisée dans tout le pays, apporte le confort nécessaire. Les mois d'été sont très chauds. Au printemps et à l'automne, le temps est en général agréable. Les zones de désert ont des nuits fraîches et des journées ensoleillées et douces. Les régions du centre et du nord peuvent avoir des températures qui descendent en dessous de zéro. La glace et la neige sont rares sauf dans les régions les plus élevées.

Le Shamal, est un vent réputé pour apporter des tempêtes de sable depuis le nord du désert. Il les soulève fréquemment sur son passage. Il se manifeste en février, mars, puis à nouveau au début de l'été. Il peut souffler plusieurs jours de suite, à une vitesse de 50Km/h. parfois les tempêtes de sable peuvent remplir l'air, devenir pénibles et réduire la visibilité. Elles peuvent durer d'un à trois jours et sont souvent balayées par des pluies torrentielles. Les pluies ne sont pas fréquentes dans le royaume. Il peut ne pas pleuvoir pendant dix ans sur une zone comme le "Quartier Vide".

Les montagnes de l'Assir reçoivent en moyenne 51 centimètres de pluie par ans. La pluie dans cette région dépend pour une part des moussons de l'Océan Indien, qui touchent la bordure sud de la péninsule arabique et la dépression soudanaise. Les régions de Dhahran, Khobar et Dammam reçoivent en moyenne 8 centimètres de pluie par ans. La moyenne peut varier de 18 centimètres à moins de 3 centimètres. Les pluies débutent en novembre ou décembre sur les provinces orientales et continuent de manière intermittente jusque fin mai.

Langues parlées

Les langues sont tout aussi nombreuses, compte tenu qu'il faudrait distinguer les différentes variétés d'arabe. Il s'agit de l'arabe najdi (46,5 %), l'arabe hijazi (35 %) et de l'arabe du Golfe (1,6 %), etc., mais c'est l'arabe classique qui sert de langue écrite et de langue officielle. L'arabe du Golfe est parlé dans les émirats du Nord et du Sud-Est, l'arabe hijazi près des côtes de la mer Rouge et des régions adjacentes, l'arabe najdi, un peu partout au pays. Les Bédouins parlent des variétés dialectales de cet arabe essentiellement oral. Toutes les langues arabes du pays (à l'exception de l'arabe classique) connaissent des variantes dialectales locales, mais elles appartiennent toutes à la famille chamito-sémitique.

Si l'on fait exception des étrangers, on peut affirmer qu'il n'existe pas de véritable langues minoritaires en Arabie Saoudite, compte tenu qu'aucune des langues arabes autochtones, toutes orales, n'est majoritaire et que, de toute façon, l'arabe classique sert d'unique langue écrite. Parmi les travailleurs immigrés et les étrangers (les Occidentaux), les langues les plus parlées sont l'hindi et l'ourdou (langues indo-iraniennes), le filipino (langue austronésienne), le swahili (langue bantoue), le somali, le turc (famille altaïque), le bengali (langue indo-iranienne), le kabarde (famille caucasienne), le baloutchi (langue indo-iranienne) et le malais (langue austronésienne). Les langues occidentales courantes sont l'anglais, le français et l'allemand.

Economie

L'économie est essentiellement basée sur le pétrole. Le gouvernement contrôle étroitement les activités économiques majeures. L'Arabie Saoudite possède les plus grandes réserves de pétrole du monde (26% des réserves connues), est le plus important exportateur de pétrole et joue un rôle déterminant à l'OPEP. Le secteur du pétrole compte pour approximativement 75% des revenus, 45% du PIB, et 90% des revenus de l'exportation. Environ 25% du PIB provient du secteur privé. Environ 4 millions de travailleurs étrangers sont intégrés dans l'économie Saoudienne, par exemple, dans le secteur du pétrole ou du service. Riyad prévoit un déficit budgétaire pour 2002, en partie à cause de l'augmentation des dépenses pour l'éducation et autres programmes sociaux. En 1999, le gouvernement a annoncé des plans de privatisation des compagnies d'électricité, qui font suite aux actuelles privatisations des entreprises de télécommunications.

La richesse pétrolière a entraîné un développement économique rapide, surtout après l'essor des années 1970. Le Saoudien moyen a désormais accès à une vaste gamme de programmes sociaux, qui permettent notamment l'accès gratuit aux soins de santé et à l'éducation, l'achat d'une habitation subventionnée et l'obtention de prêts sans intérêt. Toutefois, le filet social est menacé par l'accroissement rapide de la population, attribuable aux jeunes saoudiens et aux quelque sept millions de ressortissants étrangers. S'ajoutent à cela préoccupations relatives à la sécurité régionale et la grande dépendance de l'économie aux marchés incertains de l'énergie. Ces questions domineront la politique nationale et économique du pays pour les années à venir.

1. Autres secteurs économiques

Dans les années 1950, l'industrie manufacturière s'est développée grâce à la conjonction de quatre facteurs clefs : l'expansion et la diversification des activités pétrolières et de la main-d'œuvre industrielle, la croissance rapide de la population et de la demande intérieure, la disponibilité croissante du capital tant privé que gouvernemental, l'implantation de plus en plus fréquente de compagnies étrangères sous la forme de joint-ventures avec des partenaires saoudiens - parfois avec le gouvernement.

Les décennies qui suivirent virent une augmentation remarquable du nombre, de la taille et de la diversité des unités de production. Dès le début de cette aventure, les premiers industriels se lancèrent dans des secteurs aussi divers que l'alimentaire industriel, les papiers et les matières plastiques, la confection ou encore le mobilier de bureau. Après 1970, vinrent s'ajouter des produits comme les peintures, les systèmes à air conditionné, les bâtiments préfabriqués en aluminium, les barres de fer et un nombre impressionnant d'autres produits utilisant le pétrole ou le gaz en tant qu'énergie de base. Parmi ces derniers, les engrais, les produits de la pétrochimie et de la chimie minérale et les produits dérivés du soufre. Néanmoins, le pays manque toujours cruellement d'industries de pointes dans des domaines variés comme l'électronique, l'informatique ou l'optique.

Souffrant d'une insuffisance structurelle de main d'œuvre locale qualifiée et d'expérience en matière technologique, l'Arabie Saoudite s'est longtemps adressée à des contractants étrangers pour l'exécution de projets industriels le plus souvent livrés clefs en main. Pour nombre de ces projets, le contrat s'étendait au-delà de la livraison et comprenait la maintenance et même souvent l'exploitation par le constructeur. Cependant, les programmes d'éducation et de formation professionnelle à l'initiative des contractants étrangers et du gouvernement saoudien ont permis d'accroître le nombre de techniciens qualifiés autochtones, ce qui a autorisé le gouvernement à mettre en place depuis 1982 une politique de « saoudisation » des entreprises destinée à y augmenter le pourcentage de saoudiens ; l'exemple est d'ailleurs donné au plus haut niveau, le président de l'Aramco étant saoudien, tout comme son directeur général.

Investissant les pétrodollars de la rente de l'or noir qui semblait ne jamais s'arrêter de croître, les Saoudiens construisirent dans les années 1970 deux cités industrielles et portuaires modèles, Jubayl sur la côte du Golfe et Yanbu, au bord de la mer Rouge. Construites aux

extrémités de la route du pétrole, ces nouvelles oasis développèrent en priorité les industries à forte consommation énergétique ou fabriquant des produits dérivés des hydrocarbures : outre les raffineries, la pétrochimie et la chimie lourde, les engrais, les plastiques bruts ou sous forme de produits manufacturés, l'acier et les produits en métal dominant l'activité. La construction entièrement intégrée de ces cités incluait, à proximité des sites industriels, la présence de services et de secteurs résidentiels à l'architecture ultramoderne.

À l'aube des années 1990, l'industrie représentait plus de 9 % du PNB. De nombreuses mesures incitatives de la part du gouvernement attirèrent à la fois le capital local et les investisseurs étrangers. Une agence gouvernementale, la SABIC (Saudi Arabian Basic Industries Corporation) fut ouverte en 1976 afin de développer l'industrie lourde dans les domaines de la pétrochimie et de l'acier ; à l'origine de réalisations majeures, elle a atteint une bonne part de ses objectifs, 37 milliards de dollars ayant été investis dans le secteur industriel en 1993 et 23000 usines créées.

Deuxième partie

Aperçu historique de la création
de l'Arabie Saoudite

APERÇU HISTORIQUE

1. La préhistoire

Les premières explorations archéologiques menées avant le milieu des années soixante-dix avaient mis en évidence les traces d'un peuplement ancien de la péninsule, parmi lesquelles des sites d'habitation et des monuments mortuaires. Les découvertes essentielles du milieu des années quatre-vingt vinrent confirmer que des bandes d'homo erectus des gorges d'Olduvai, dans l'Est africain, avaient apporté à l'Ouest de l'Arabie leur culture développée — dite des outils olduviens — il y a plus d'un million d'années. Les outils de la fin du paléolithique et du néolithique, trouvés dans un Rub al-Khali aujourd'hui désertique, y ont été laissés par des chasseurs ou des colons venus s'installer sur les berges des lacs : une première vague de ces peuplements a eu lieu il y a 17 000 ans, suivie d'une autre il y a 10 000 ans et d'une dernière il y a 5 000 ans. Des fouilles le long de la côte du Nord-Est ont fait la preuve de l'existence de liens antérieurs à -2500 avec les civilisations mésopotamiennes.

La reconstitution du tracé des anciennes routes a montré que la plupart des villes dépendaient économiquement du passage d'une des nombreuses pistes qu'empruntaient les caravanes. La plus importante de ces anciennes routes partait d'Aden, traversait l'Asir et l'Hijaz en direction du Nord, puis desservait le point d'eau et de ravitaillement de La Mecque avant de se poursuivre plus au Nord. Le trafic le long de cette route au début du VIIe siècle a influencé l'émergence et la diffusion de l'Islam.

2. Au moyen âge

Quand le flambeau du pouvoir politique et militaire de l'Islam passa de La Mecque et Médine à Damas à la fin du VIIe siècle, puis à Bagdad, le rôle de l'Hijaz et de l'Arabie entama un déclin de plusieurs siècles. La majeure partie de l'Arabie resta une zone frontière, isolée et fragmentée en tribus rivales. Avec la chute du calife abbasside en 1258, le contrôle des lieux saints du Hijaz passa entre les mains de l'Égypte mamelouk. Il revint ensuite aux Ottomans quand les Turcs conquièrent l'Égypte en 1517. L'intérieur de la péninsule connut une évolution séparée qui mena à l'émergence de la famille Al-Saoud au XVIIIe siècle. Matant les autres clans, les Al-Saoud parvinrent à la domination du Nadj, le plateau situé au centre de la péninsule arabique, qui constitue toujours le noyau du pouvoir de la famille royale.

L'État Saoudien trouve sa source en 1749, lorsqu'une alliance est scellée entre un chef de tribu local, patriarche des Séoud, alors seigneurs de Nedjed, Mohammed ibn Saoud, s'associe avec un réformateur religieux, Mohammed ibn Abdel Wahhab, fondateur du Wahhabisme, pour créer une nouvelle entité politique. La famille des Al-Saoud et le royaume connaîtra des hauts et des bas en fonction des accords et désaccords avec l'Égypte, l'empire Ottoman et d'autres familles arabes pour le contrôle de la péninsule.

3. Les racines de l'Arabie Saoudite

Au milieu du XVIIIe siècle, le chef des Al-Saoud, Mohammed ibn Saoud, allia la famille à un réformateur religieux, Mohammed ibn Abdel Wahhab, liant le pouvoir temporel saoudite au puritanisme religieux. La croyance religieuse qui en résulte est parfois appelée unitarisme et souvent, de manière inadéquate, wahhabisme. Depuis leur capitale à al-Diriyah près de Riyad, les deux leaders parvinrent à étendre leur contrôle à presque toute la péninsule aux alentours de l'an 1800.

Las du pouvoir grandissant des Al-Saoud, les Ottomans envoyèrent alors l'égyptien Mohammed Ali les renverser et rétablir l'autorité de l'Empire sur le Hijaz sacré. Les Égyptiens capturèrent la capitale saoudite d'al-Diriyah en 1818, détruisirent ses forts et interrompirent la domination des Al-Saoud sur la région ; ils ne parvinrent cependant pas à éradiquer les racines religieuses et nationales de leur pouvoir. Quelques années plus tard, les Al-Saoud regagnèrent leurs territoires perdus, à l'exception du Hijaz, et établirent leur nouvelle capitale à Riyad.

4. La création de l'Arabie Saoudite

Le leadership des Al-Saoud mis à mal par des querelles familiales, les Ottomans parvinrent par la suite à occuper de nouveau al-Hasa, à l'Est de la péninsule ; et les Al-Rachid, une famille rivale, s'assura le contrôle d'une bonne partie du Nadj. Les Al-Saoud trouvèrent refuge au Koweït, d'où un jeune Al-Saoud, Abd al-Aziz ben Abd al-Rahman Al Saoud, organisa la prise de Riyadh et du Najd en 1902. Nouveau chef du clan, Abd al-Aziz avait organisé les Bédouins en ikhwan, « confréries » qui constituèrent sa force de frappe et lui permirent de reprendre graduellement le contrôle de toute la péninsule. Il annexa la dernière grande région en 1924-1925 quand ses combattants ikhwan conquérèrent l'Hijaz — les îles et la côte ouest de la péninsule. Cette ancienne province ottomane, qui était alors gouvernée par la famille Hashimite du Shérif Husayn, héros de la Révolte arabe, comprenait les villes saintes

de La Mecque et Médine ; leur contrôle donna à Abd al-Aziz le titre de Serviteur des deux Sanctuaires.

En janvier 1927, Abd al-Aziz fut officiellement intronisé Roi de Hijaz, de Nadj et de leurs dépendances, avec La Mecque et Riyad pour capitales. Dans le Traité de Jiddah (1927), la Grande-Bretagne reconnut le status quo en Arabie. Le 22 septembre 1932, Abd al-Aziz, connu à l'Ouest sous le nom de Ibn Al-Saoud, rebaptisa le pays du nom d'Arabie saoudite, désignation qu'il conserve aujourd'hui.

Abd al-Aziz accepta le concept de modernisation du pays et persuada les ultra-conservateurs religieux d'accepter les nouvelles technologies : les automobiles, la radio, le téléphone, l'avion et la télévision. Après 50 ans de pouvoir, Abd al-Aziz mourut en 1953 et fut suivi d'une succession de ses fils — Saoud ibn Abd al-Aziz, Faysal ibn Abd al-Aziz, Khalid ibn Abd al-Aziz et, depuis 1982, le roi Fahd ibn Abd al-Aziz.

Troisième partie

Le gouvernement saoudien

LE GOUVERNEMENT

L'Arabie saoudite est une monarchie. Son nom officiel est le Royaume d'Arabie saoudite, ce qui en arabe se dit : Al Mamlaka Al-Arabia Al-Saudia. Le Coran est la constitution du pays et la Charia, la loi musulmane, est baissée sur le Coran. Tout ceci à été bien défini dans les Bases du gouvernement, Loi Fondamentale où il est dit :

Le Royaume d'Arabie Saoudite est un Etat arabe islamique, totalement souverain. Sa religion est l'Islam et sa constitution est celle du Livre Sacré de Dieu, le Coran, et la Sunna de son prophète, que la paix soit avec lui, sa langue est la langue arabe et sa capitale est Riyad". Guidé par la Charia, le Roi est chef d'Etat et chef du gouvernement. Le Roi nomme le Conseil des Ministres, qui l'aide à formuler et à exercer sa politique. Le Roi également Commandant en chef des Forces armées. Les Ministres et tous les représentants du gouvernement sont responsables devant l'autorité suprême du pays, à savoir le Roi, qui est le gardien des deux mosquées Sacrées. De récentes réformes institutionnelles, relatives au Conseil consultatif, ou Majlis Al-Shoura, mais aussi aux Bases du Système de gouvernement, jouent un rôle important dans la conception et la formulation de la politique du gouvernement.

Le Roi est assisté du Prince héritier, ou premier Vice premier Ministre et du second Vice Premier Ministre. La pierre angulaire de la politique du gouvernement saoudien est le Majlis, une institution grâce à laquelle chacun peut adresser une requête aux chefs saoudiens, depuis le Roi jusqu'aux gouverneurs des différentes provinces et autres dirigeants faisant du gouvernement. De cette manière tous les dirigeants sont accessibles au peuple.

Un de plus hautes priorités du gouvernement est de sauvegarder les traditions saoudiennes et les enseignements de l'Islam, de manière que le progrès ne soit pas cause d'une transgression ou d'une altération des valeurs et des pratiques traditionnelles. Le gouvernement encourage le bienveillance, la compréhension, la compassion et l'unité des saoudiens.

1. L'administration

Le royaume comprend cinq régions administratives d'inégale importance : le Nejed, le Hassa, l'Assir, le Hedjaz et la province du Nord. Ces régions sont administrées par un gouverneur provincial nommé par le ministre de l'Intérieur auprès de qui il est responsable. Le gouverneur conserve une assez grande autonomie. assisté d'un conseil provincial formé de

notabilités, ses responsabilités comprennent notamment le maintien de l'ordre, l'exécution des décisions de justice, l'amélioration des services de santé, des moyens de communication et des relations de travail. Il lui incombe également de mettre en œuvre des programmes de lutte contre l'analphabétisme, de créer des fermes modèles, d'organiser des foires agricoles et industrielles.

Du point de vue administratif, le Nejd comprend trois provinces : Nejd, Qassim et Djebel Chammer. Les villes ou oasis suivantes dépendent de la province de Nejd : haouta, Hariq, Washm, Bisha, Khorma, Ataina, Mihmal, Sodein, Wadi Dawassir, Qahtan, Motair et certaines colonies d'Ikhwans.

Les principales agglomérations du Qassim sont : Anaiza, Boraida et rass ; celles du Djebel Chammer comprennent Haïl, Taimah, Khaibar. Tout ce territoire est administré à partir de Riyad.

Le Hassa comprend Houfouf, Qatif, tous les centres pétroliers et Jobail. Le siège de l'administration est le port pétrolier de Damman.

L'Assir , siège Abha, inclut aussi Najran et Jizan. Le Hedjaz, siège la Mecque, adminstré le Jawf, Wejh, Yanbo, Médine, Djeddah, Taïf et Qonfidah. Enfin, Turaif et Tasouk sont du ressort de la province du Nord.

Les cinq grandes villes du Hedjaz : la Mecque, Médine, Djeddah, Taïf et yanbo sont administrées chacune par un gouverneur, lui-même assisté d'un conseil consultatif formé de notabilités locales. Certaines de grandes villes ont également des conseils municipaux et des cadis ou juges pour rendre justice ou aider les gouverneurs de leurs conseils en matière judiciaire.

A l'échelon de la petite ville ou du village, l'administration est confiée à des cheiks ou à des chefs locaux, qui ont pour adjoint un inspecteur des Finances chargé des rentrées fiscales. Quand l'administrateur local est un notable laïque, il est souvent assisté d'un uléma pour les problèmes religieux. En revanche, dans les villages, l'administrateur local cumule souvent sa fonction avec celle de juge.

Les gouverneurs de cinq grandes régions ont à leur disposition, pour maintenir l'ordre, des éléments relativement importants de gendarmerie ou de police. Depuis que les troupes

saoudienne ont cessé de participer à des guerres une fraction importante de l'armée a été transformée en force de gendarmerie.

2. La politique nationale

L'exécutif et le législatif saoudiens sont présentés par le Roi, le Conseil des Ministres et le Conseil consultatif, ou Majlis Al-Shoura, compte tenu des nouvelles loi régissant les provinces. Plusieurs agences travaillant avec vingt ministres, pour assurer un fonctionnement dans heurt du gouvernement saoudien qui exerce son autorité selon la Charia, basée sur l'Islam.

Les fondements de politique saoudienne consistent à faire respecter les lois islamiques, à favoriser une politique de modération, la stabilité économique et à développer les vastes ressources du royaume au bénéfice de tous les citoyens saoudiens.

3. Le système judiciaire

La Sharia este la loi fondamentale du pays. C'est la synthèse formée par le Coran, parole divine révélée à l'homme par Mohammed et la Sunna, récits constituant la tradition du Prophète transmis par ses compagnons.

La partie essentielle de la Sharia se rapporte à la procédure rituelle, aux lois religieuses et aux règles du statut personnel. Les principes de droit public ne forment qu'un aspect très secondaire de la Sahria.

En Arabie Saoudite la Sharia demeure en application dans son intégrité et presque sans aucune adjonction. Cependant, malgré la volonté des dirigeants saoudiens de s'en tenir à la Sharia pure, les souverains Ibn Séoud et Séoud ont été contraints à plus d'une reprise de légiférer par décrets. De même des juges évoluent dans l'application de la loi. Ils répugnent de plus en plus à appliquer des peines qui leur apparaissent souvent excessives.

Quatrième partie

L'Arabie Saoudite

et

la cause palestinienne

L'ARABIE SAOUDITE ET LA CAUSE PLASTIENIENNE

L'Arabie Saoudite et la Ligue Arabe

Ligue des Etats Arabes créée le 22 mars 1945. Ses membres fondateurs sont l'Egypte, l'Irak, le Liban, l'Arabie Saoudite, la Syrie, la Transjordanie (aujourd'hui Jordanie) et le Yémen (nord). Elle compte aujourd'hui aussi parmi ses membres la Libye, le Soudan, la Tunisie, le Maroc, le Koweït, l'Algérie, les Emirats Arabes Unis, Bahreïn, Oman, la Mauritanie, la Somalie, Djibouti, les Comores, et l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) ; soit 21 membres.

Au sein de la Ligue, des comités permanents spécialisés ont été créés, ainsi que des agences spécialisées et autonomes (par exemple, l'Union postale). Le Conseil de la défense, ainsi que le Conseil économique, réunissent les ministres des Affaires étrangères et de la défense d'une part, de l'économie d'autre part, des différents Etats membres. Depuis 1964, des sommets réunissent aussi les chefs d'état des états-membres de la Ligue.

La Ligue a permis aux Etats arabes d'assurer le dialogue et la coordination de leurs actions (particulièrement en ce qui concerne la question palestinienne). Toutefois, l'organisation n'a pas encore atteint un rôle d'instrument efficace d'intégration (unification) des peuples arabes.

En tant que membre important de la Ligue Arabe, le royaume maintient une politique de non ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays et il ne tolère pas qu'un autre pays intervienne dans ses propres affaires intérieures. Les dirigeants saoudiens prônent la paix et la bonne volonté dans le monde, ainsi que la fraternité et la solidarité avec les nations arabes et musulmanes. Le royaume s'efforce d'assurer la compréhension, la paix et la tranquillité parmi les pays arabes. De grands efforts ont été déployés dans le passé pour rapprocher, en nombreuses occasions, la Syrie et la Jordanie.

L'Arabie saoudite a proposé un plan détaillé afin de réformer l'ordre politique arabe existant. Pour le royaume, ce plan permettrait à la Ligue arabe de s'occuper des nouvelles réalités régionales imposées par la guerre en Irak et par l'engagement états-unien dans le processus de paix au Proche-Orient.

Le plan de réforme avait été présenté par le prince héritier Abdullah aux leaders arabes lors du sommet de mars à Charm El-Cheikh. D'après la presse saoudienne, il indique qu'« il est temps pour la nation arabe de se réveiller. Les leaders arabes doivent, avant tout, promettre à leurs peuples qu'ils travailleront à la préservation de la souveraineté de leurs pays, au progrès, à l'intégrité territoriale et à leurs capacités de défense. ». Le document précise également que les Arabes doivent réaffirmer qu'une paix juste et compréhensive au Proche-Orient est leur « choix stratégique » en vue de libérer les terres occupées depuis 1967 en Palestine, en Syrie et au Liban. Une disposition importante du plan comprend un mécanisme empêchant un État arabe d'attaquer un autre État arabe.

Ce plan serait la première étape vers une union des douanes dans les dix ans à venir, ouvrant la voie à un marché commun arabe, recherché depuis longtemps.

Selon le secrétaire-général de la Ligue arabe, Amr Moussa, ces propositions vont être étudiées par un certain nombre de spécialistes arabes et présentées une nouvelle fois aux membres de la Ligue dans environ six semaines. Une décision finale sur les réformes proposées devrait être prise au sommet de Tunis en mars 2004.

Guerre israélo-arabe de 1948 Le 14 mai 1948

La Guerre Israélo-Arabe de 1948 est appelée Guerre d'Indépendance par les Israéliens et al Naqba, « la catastrophe », par les Arabes. Cette guerre, première d'une série de conflits israélo-arabes, a établi l'indépendance de l'État d'Israël et a divisé les terres restantes du mandat britannique entre l'Égypte et la Transjordanie

1. Contexte historique

Suite à la défaite de l'Empire Ottoman lors de la Première Guerre mondiale, la Société des Nations octroie aux britanniques un mandat sur la Palestine en 1922.

La Palestine est pressentie par le mouvement sioniste pour devenir un futur état juif. Elle connaît alors une importante immigration de Juifs fuyant les persécutions en Europe. De nombreux conflits éclatent entre Juifs, Anglais et Arabes, dont la Grande Insurrection de 1936 à 1939, au cours de laquelle les Arabes entament une grève générale, et lancent des émeutes contre les Anglais et les Juifs. Cette insurrection est réprimée par les Anglais avec l'aide de troupes juives.

Le 29 novembre 1947, l'Assemblée Générale de l'ONU approuve le plan de partage de la Palestine en deux États : l'un juif, et l'autre arabe. La ville de Jérusalem doit quant à elle rester sous contrôle international. La majorité de la population juive accueille favorablement ce plan, mais les autorités arabes le rejettent.

Déroulement du conflit

1. Première phase : 29 novembre 1947 - 1^{er} avril 1948 (Voir cartes Historiques)

Au lendemain de l'adoption du Plan de Partage par l'ONU, un conflit armé prend place en Palestine. L'armée britannique intervient fréquemment dans un premier temps. Le nombre d'interventions diminue par la suite devant les attaques des groupes terroristes Irgun et Lehi et avec l'atténuation de l'implication britannique en Palestine.

Les Arabes consacrent leurs efforts à couper les routes menant aux villes juives et aux quartiers juifs des zones mixtes. Parallèlement, ils mènent une attaque contre les communautés juives du nord de la Palestine, sans succès. À la fin mars, la principale voie de communication entre Tel-Aviv et Jérusalem (où vit un sixième de la population juive palestinienne) est interrompue.

Trois semaines plus tard, les dirigeants arabes entament des recrutements parmi le peuple palestinien afin d'organiser des guérillas contre les forces juives. Le groupe principal, l'Armée de Libération Arabe, est créée par la Ligue Arabe et menée par le nationaliste Fawzi Al-Qawuqji.

La Haganah, l'organisation armée juive, se fournit en armes auprès de la Tchécoslovaquie et met au point le plan Dalet (lettre D en hébreu) visant à assurer la continuité territoriale du futur État.

2. Seconde phase : 1er avril 1948 - 15 mai 1948

Les forces juives contre-attaquent afin de libérer les routes vers les villes comme Jérusalem, assiégée par les Arabes. De nombreux convois de ravitaillement sont attaqués. Aidée par des civils, la Haganah mène l'Opération Nachshon et libère ainsi temporairement la route de Jérusalem le 10 avril.

Certains villages voisins de Jérusalem sont attaqués et détruits. Le 9 avril, le massacre du village de Deir Yassin suscite l'indignation des populations arabes et leur fournit une raison supplémentaire de faire intervenir les armées d'État.

Pour mettre fin au siège de Jérusalem, les forces juives (menées par David (Mickey) Marcus, colonel de l'armée américaine) construisent la Route de Birmanie à travers les montagnes entre Tel-Aviv et Jérusalem. Le nom de cette voie fait référence à la route construite par les forces alliées entre la Birmanie et la Chine lors de la Seconde Guerre mondiale. Elle permet aux forces juives de lever le siège arabe le 9 juin, quelques jours avant la négociation d'un cessez-le-feu par l'ONU.

Entre temps, une activité diplomatique effrénée prend place entre les intervenants. Le 10 mai, Golda Meir participe en tant que représentante du Yishuv à la dernière d'une longue série d'assemblées entre les Sionistes et le roi Abdullah de Transjordanie. Lors de cette assemblée, considérant l'accord tacite entre Sionistes et Transjordaniens contre la création d'un état palestinien, les zones arabes revenant aux Transjordaniens, Abdullah n'accorde aux Sionistes qu'une autonomie dans le cadre d'un royaume Hashemite élargi. Cette proposition est rejetée par les Sionistes. Néanmoins, l'armée transjordanienne s'abstient d'attaquer les zones juives de Palestine par la suite.

Le 13 mai, la Ligue Arabe se réunit et s'accorde pour envoyer les troupes d'État en Palestine dès l'expiration du mandat britannique. Abdullah de Transjordanie est nommé commandant en chef des forces arabes, cependant les différentes armées arabes resteront sans coordination véritable tout au long de la guerre.

3. Troisième phase : 15 mai 1948 - 11 juin 1948

Le mandat britannique arrive à expiration le 14 mai. David Ben Gourion, président du Conseil national juif, proclame l'indépendance de l'État d'Israël. Ce nouvel état est reconnu par l'Union soviétique et les États-Unis ainsi que par de nombreux autres pays.

Dans les jours qui s'ensuivent, des armées composées d'environ 1 000 Libanais, 6 000 Syriens, 4 500 Iraquiens, 5 000 Égyptiens et entre 6 000 et 9 000 Transjordaniens se joignent aux forces arabes civiles et font face à une armée sioniste de 30 000 à 35 000 hommes. Au cours des mois suivants, chaque partie voit s'accroître ses forces mais les armées arabes restent devancées par les Sionistes.

L'affrontement le plus décisif a lieu à Jérusalem et sur la route Jérusalem / Tel-Aviv. Abdullah donne l'ordre à Glubb Pasha, chef de la légion arabe transjordanienne, de prendre Jérusalem d'assaut le 17 mai. Entre le 19 mai et le 28 mai, la légion arabe mène des opérations de force dans les foyers de Jérusalem et expulse les Israéliens des quartiers arabes. Les troupes iraqiennes, après un échec contre les bases juives, prennent des positions défensives dans les environs de Jenin, Nablus et Tulkarm.

Au cours des mois suivants, l'armée syrienne, les forces civiles palestiniennes et l'Armée de Libération Arabe sont repoussées. Au sud, l'armée égyptienne réussit à percer les défenses civiles de plusieurs kibboutzim israéliens et à en tuer les habitants. Son attaque est stoppée près d'Ashdod.

Les milices israéliennes réussissent non seulement à maintenir leur zone de contrôle des territoires juifs, mais aussi à l'étendre.

4. Quatrième phase : 8 juillet 1948 - 18 juillet 1948

Les dix jours entre les deux trêves sont dominés par une vague d'attaques des Israéliens et une attitude défensive des Arabes. Les trois offensives israéliennes qui ont lieu ont été préparées durant la première trêve. L'Opération Dani, la plus importante, vise à sécuriser et élargir le couloir israélien entre Jérusalem et Tel-Aviv en capturant les villes étapes Ramle et Lydda (renommée plus tard Lod). Lors d'une seconde phase de l'opération, les villes annexes Latrun et Ramallah sont aussi capturées.

La seconde offensive, l'Opération Dekel, a pour objectif la capture de la Galilée, incluant la ville arabe Nazareth. Enfin l'Opération Kedem, qui se voit attribuer le moins de ressources, vise à sécuriser les vieux quartiers de Jérusalem. (plan des attaques)

5. Cinquième phase : 15 octobre 1948 - 20 juillet 1949

En décembre 1948, l'Assemblée Générale de l'ONU fait passer la Résolution 194 qui déclare « qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les Gouvernements ou autorités responsables. »

Cette résolution est par la suite sommairement ignorée par Israël.

Conséquences

1. Accords d'armistice 1949 (Voir carte no 1, 2 et 3)

En 1949, Israël signe des accords de cessez-le-feu avec l'Égypte (le 24 février), le Liban (le 23 mars), la Transjordanie (le 3 avril) et la Syrie (le 20 juillet). L'état israélien occupe alors 70% de la Palestine mandataire, soit 50% de plus que ce que l'ONU lui avait alloué. Les frontières de cet état, tracées par les Israéliens, sont par la suite connues sous le nom de « Ligne Verte ». La Bande de Gaza et la Cisjordanie sont occupées respectivement par l'Égypte et la Transjordanie.

2. Démographie

Ce conflit engendra environ 750 000 réfugiés Palestiniens (plan), qui constituent finalement une véritable diaspora et plus de 600 000 réfugiés juifs (plan). Alors que les réfugiés juifs originaires des terres arabes migrèrent en Israël, les réfugiés arabes furent contraints de rester dans des camps qu'ils occupent encore à l'heure actuelle.

L'humiliation des armées arabes devant les forces juives ainsi que la montée du nationalisme contribuèrent à établir une haine des Juifs au sein des nations arabes. Le statut des Juifs dans les états arabes évolua et devint très hétérogène. Leurs libertés individuelles furent réduites et devinrent souvent bien inférieures à celles des citoyens musulmans. Par exemple, au Yémen, on leur interdit le port d'arme, y compris les couteaux traditionnels portés par une grande partie des Yéménites. Après avoir vécu pendant plus de deux mille ans parmi les arabes, les communautés juives eurent soudain le sentiment de n'avoir pas d'autre choix que de quitter leurs foyers pour rejoindre Israël. Ce sentiment était principalement lié aux événements encore récents de la Shoah, achevée avec la chute de l'Allemagne nazie trois ans avant la déclaration de l'État d'Israël.

Les Arabes Palestiniens établirent une marche de protestation (commémoration de la Nakba) le 15 mai de chaque année, un jour après l'anniversaire de la déclaration d'indépendance d'Israël. Le nombre de participants à ces manifestations varia au cours des années, bien que la montée du sentiment anti-israélien au sein du Moyen Orient fit récemment grimper le taux de participation. Lors de la seconde Intifada, après l'échec du Camp David 2000, l'intensité de ces protestations contre Israël monta de manière exponentielle.

Guerre des Six-Jours

1. présentation

Six-Jours, guerre des, troisième conflit armé qui a opposé, en juin 1967, Israël aux pays arabes, soit l'Égypte, la Jordanie et la Syrie, soutenues par l'Irak, le Koweït, l'Arabie saoudite, le Soudan, le Yémen et l'Algérie.

2. Une guerre préventive

Cette guerre est l'aboutissement du conflit israélo-arabe qui, au cours des premiers mois de l'année 1967, se traduit par des positions de plus en plus agressives de part et d'autre. L'Égypte obtient le retrait des troupes de l'Organisation des Nations unies (ONU) stationnées dans le Sinaï et à Gaza depuis 1957. Puis massant ses troupes dans le secteur, le colonel Nasser en vient à décréter la fermeture du détroit de Tiran qui ouvre sur le golfe d'Aqaba — un passage clef du transport maritime — privant les Israéliens de tout approvisionnement en pétrole. Aussitôt Israël considère ce geste comme une provocation.

3. Un succès foudroyant

Les hostilités sont déclenchées le 5 juin par un raid préventif israélien qui détruit au sol presque toute l'aviation égyptienne, mais aussi jordanienne et syrienne. Ayant la maîtrise des airs, Israël, sous l'impulsion du ministre de la Défense, le général Moshe Dayan, lance alors une offensive générale. Les blindés israéliens, commandés par le général Yitzhak Rabin, s'emparent dès le 6 de la bande de Gaza. Le lendemain, le 7 juin, les Israéliens ne sont plus qu'à quarante kilomètres du canal de Suez. Simultanément, ils combattent les Jordaniens dans la vieille ville de Jérusalem et prennent le contrôle de la partie arabe, ainsi que de Jéricho en Cisjordanie, amenant la Jordanie à cesser les combats. La rive orientale du canal de Suez est atteinte le 8 par Tsahal (l'armée israélienne), qui lève ainsi le blocus d'Aqaba. Le 9, le Sinaï est aux mains de Tsahal qui marche sur la Syrie.

Le 10 juin, lorsque les affrontements cessent, Israël contrôle toute la péninsule du Sinaï, la bande de Gaza, la Cisjordanie, la partie est de Jérusalem et le site stratégique des hauteurs du Golan en Syrie. Les pertes humaines sont également lourdes pour les pays arabes : 20 000 morts pour l'Égypte, 6 000 pour la Jordanie et 500 pour la Syrie, contre 800 Israéliens.

Israël a gagné des territoires dont la superficie est quatre fois supérieure à la sienne en 1949, avec une population arabe de 1,5 million d'habitants. Mais ces « territoires occupés » n'allaient pas tarder à devenir un des principaux sujets de tension avec ses voisins arabes.

En 1967, peu avant la guerre des Six Jours, le roi Fayçal exprime son soutien total au président égyptien Gamal Abdel Nasser et envoie 20 000 hommes en Jordanie pour combattre Israël. Le 6 juin, toutes les exportations de pétrole d'Arabie saoudite vers la Grande-Bretagne et les États-Unis sont suspendues ; toutefois, les relations diplomatiques ne sont pas rompues ; le commerce du pétrole reprend après la défaite arabe.

Une conférence au sommet des pays arabes se tient plus tard dans l'année et débouche sur le retrait de l'Égypte du Yémen ; en juillet 1970, l'Arabie saoudite reconnaît officiellement le gouvernement républicain du Yémen après sept années d'affrontements frontaliers intermittents. Elle accroît son aide à l'Égypte pour compenser la perte de revenus occasionnée par la fermeture du canal de Suez pendant la guerre. Le roi Fayçal continue à demander une action panislamique contre Israël ; cependant, il est toujours réticent à militer contre l'Occident.

La guerre de 6 octobre 1973

1. Le contexte

Le 6 octobre 1973, il a vingt-cinq ans, le monde est frappé de stupeur : une nouvelle guerre israélo-arabe vient d'éclater au Proche-Orient. En ce jour de Grand Pardon (Yom Kippour) des israélites, en plein Ramadan musulman, les armées égyptiennes et syriennes viennent de lancer par surprise une offensive concertée contre les forces israéliennes stationnées le long du canal de Suez et sur les hauteurs du Golan. Ce conflit charnière aux rebondissements multiples, comme en témoigne le déclenchement de la crise pétrolière, modifiera durablement la situation géostratégique dans cette région clé du Globe. Personne n'imagine alors que ce nouvel affrontement sera à l'origine directe du processus de négociations entre l'Égypte et Israël qui aboutira, six ans plus tard, à la signature d'un traité de paix entre ces deux États.

Ce nouvel épisode du conflit israélo-arabe trouve en fait sa genèse dans l'éclatante victoire remportée six ans plus tôt par l'État d'Israël sur ses voisins arabes, lors de la guerre des six jours de juin 1967. A cette occasion, les forces de défense israéliennes s'étaient

emparées de la péninsule du Sinaï, de la bande de Gaza, de la Cisjordanie et des hauteurs du Golan, infligeant une cuisante défaite aux armées arabes. Trop sûres d'elles-mêmes, les autorités israéliennes avaient par-là même suscité un sentiment de revanche exacerbé dans le monde arabe, d'autant que la situation paraissait bloquée. Les Arabes, de leur côté, refusaient toujours de reconnaître l'existence de l'Etat d'Israël et la résistance palestinienne multipliait les actions terroristes à travers le monde. Toutes les missions de bons offices et les ébauches de règlement diplomatique avaient en effet échoué les unes après les autres, se heurtant à l'intransigeance des belligérants.

Peu de temps après son arrivée au pouvoir, à l'automne 1970, le président égyptien Anouar el-Sadate éprouve le besoin urgent de faire évoluer cette situation figée catastrophique pour lui, tant pour sa survie politique que pour la ruine économique menaçant son pays. Ce déblocage ne semble pouvoir s'opérer que par le biais d'une nouvelle guerre. En accord avec le président syrien Hafez el-Assad, il prend donc l'initiative de déclencher celle-ci. Il ne s'agit pas là d'un coup de théâtre de dernière heure, mais d'une décision mûrement réfléchie arrêtée par le président égyptien en mai 1972, après le sommet de Moscou au cours duquel les deux grandes puissances ont entériné le principe du maintien du statu quo au Proche-Orient. Sadate ressent dès lors la présence soviétique comme une réelle contrainte entravant sa marge de manœuvre. Il décide donc de recouvrer sa liberté d'action en expulsant en juillet 1972 la plupart des conseillers soviétiques présents sur son territoire. Parallèlement, il multiplie les pressions sur Moscou pour obtenir les armes modernes tant attendues. Lors d'une réunion du conseil suprême des forces armées, le 28 octobre 1972, il nomme au poste de ministre de la guerre l'un des militaires en qui il a le plus confiance, le général Ahmed Ismaïl Ali, le chargeant de superviser les plans de bataille arabes. Le général Ismaïl et le général Shazli, chef populaire de l'état-major général, entament donc avec leurs homologues syriens la planification rigoureuse d'une offensive limitée ne visant qu'à récupérer le plateau du Golan et le secteur du canal de Suez.

La question des buts de guerre arabes a suscité a posteriori bien des débats. Bien que certains chefs d'Etat arabes, rejoints par certains dirigeants palestiniens, prêchaient ouvertement la destruction de l'Etat hébreu, aucun chef d'Etat voisin d'Israël n'envisageait sérieusement une telle hypothèse, pas même Hafez el-Assad. Outre l'incertitude que faisait planer sur l'équilibre régional l'existence virtuelle d'un arsenal nucléaire militaire israélien, certains pays comme l'Egypte, la Jordanie ou le Liban avaient déjà tacitement admis le principe de l'existence d'Israël sur la carte du Proche-Orient. Seule l'étendue de son territoire

posait problème. Le président Sadate a déclaré à ce propos que si l'Egypte ne devait reconquérir ne fut-ce qu'une tête de pont sur la rive orientale du Canal, cela serait déjà pour lui une victoire.

La décision des présidents Sadate et Assad de recourir à la guerre n'est rendue possible que par la réduction de l'écart qualitatif entre les armées arabes et israéliennes. A la veille de la guerre du Kippour, les armées arabes se trouvent dans une situation indéniablement meilleure que celle qui était la leur à l'issue de la guerre des six jours. Elles ont non seulement reconstitué leurs arsenaux, mais elles les ont encore renforcés, se préparant soigneusement à une offensive de grande envergure.

En 1973, les armées arabes paraissent galvanisées par un esprit de revanche visant à reconquérir les territoires perdus en juin 1967 afin de restaurer l'honneur de leurs armes ; de ce fait, elles sont prêtes aux plus grands sacrifices. Ce résultat est le fruit de plusieurs années d'entraînement et d'efforts ininterrompus, imputables en grande partie au général Saad el-Shazli, chef de l'état-major général égyptien.

L'armée israélienne paraît quant à elle paradoxalement plus puissante et mieux équipée que par le passé. Elle vient de recevoir du matériel américain extrêmement performant, lui assurant a priori une supériorité incontestable. Elle développe néanmoins à l'encontre de ses adversaires arabes un formidable complexe de supériorité anesthésiant son sens des réalités. L'armée israélienne subit en outre un insidieux phénomène de dégradation qui se répercute tant sur sa doctrine d'emploi des forces, que sur l'institution elle-même. Sa stratégie privilégie désormais la défensive, comme en témoigne l'édification de la coûteuse Ligne Bar-Lev le long du canal de Suez. Ce phénomène ne fait que reproduire celui affectant une société israélienne en pleine mutation, à la croisée des chemins. La plus frappante manifestation en est l'échec des services de renseignements qui, handicapés par des dysfonctionnements et des rivalités internes, sont leurrés par le remarquable plan de déception soigneusement élaboré par le Moukhabarat égyptien.

2. Les forces en présence

La participation des contingents arabes alliés

Contingents	Unités terrestres	Effectif et armements majeurs
Irakien	2 divisions blindées, 2 brigades indépendantes	27.500 hommes - 480 chars 81 avions de combat
Jordanien	2 brigades blindées	7.000 hommes - 180 chars
Marocain	2 brigades d'infanterie	5.500 hommes - 30 chars
Palestinien	2 brigades d'infanterie (OLP) 2 brigades commandos (ALP)	3.000 hommes - 30 chars 2.000 hommes
Algérien	1 brigade blindée	2.500 hommes - 120 chars - 42 avions
Libyen	1 brigade blindée	2.000 hommes - 100 chars - 32 avions
Saoudien	1 brigade d'infanterie	2.000 hommes
Soudanais	1 brigade d'infanterie motorisée	1.800 hommes - 10 chars
Koweïtien	2 bataillons d'infanterie	1.000 hommes
Tunisien	1 bataillon d'infanterie	500 hommes
Pakistanaï	2 antennes médicales	200 hommes

Lors de la guerre du Kippour, l'Arabie saoudite joue un rôle décisif, en suspendant brièvement les livraisons de pétrole vers les pays qui ont soutenu Israël et en multipliant par quatre le prix mondial du pétrole. Le choc pétrolier et la participation majoritaire acquise en 1974 par l'Arabie saoudite dans la société Aramco augmentent fortement les revenus du gouvernement et permettent de financer un plan important de développement économique.

3. Quel bilan retenir de ce conflit ?

■ Une victoire militaire pour les Israéliens

Sur le plan militaire, l'armée israélienne a remporté une victoire indéniable. L'armée syrienne, renforcée d'importants contingents arabes alliés, a dû céder du terrain et s'est retrouvée sur la défensive autour de la poche de Sassa. La survie de la 3ème armée

cohérent. Les dirigeants arabes, de leur côté, n'ont pas su ou pas voulu exploiter leurs succès des premiers jours, menant leurs opérations suivant une logique politique et non pas militaire.

- **Un succès symbolique pour les Arabes**

Sur le plan strictement politique, les Arabes peuvent se targuer d'un réel succès symbolique. En démontrant l'efficacité de l'arme du pétrole et en exacerbant la confrontation des deux grandes puissances, ces derniers sont en effet parvenus à conférer à cette crise une résonance mondiale, insufflant une nouvelle dynamique au conflit israélo-arabe. La guerre d'octobre a mis en évidence un renouveau du sentiment de solidarité arabe qui semblait passé de mode depuis la mort de Nasser. Pour la première fois depuis vingt-cinq ans, une coalition de circonstance englobant des forces appartenant à douze pays arabes s'est trouvée réunie face à Israël. Le sentiment général qui prévaut dans le monde arabe est donc celui d'une grande victoire. Peu importe que les troupes israéliennes aient pris pied en terre africaine et qu'elles encerclent une armée entière. Les armées arabes sont à nouveau présentes dans le Sinaï et elles n'ont pas été écrasées. Ce sont là les deux points essentiels. Les difficiles négociations qui suivent la fin des hostilités mettent néanmoins en exergue les divergences d'intérêts notables subsistant au sein d'un monde arabo-musulman divisé, notamment après que l'Égypte ait accepté d'entamer des négociations directes avec Israël.

En Israël, cette guerre a constitué un véritable électrochoc. De nombreux mythes de la société israélienne se sont effondrés : invincibilité de l'armée, infaillibilité des services de renseignement. La population israélienne n'a jamais connu jusqu'alors de crise morale aussi grave. Il faudra attendre le miasme du conflit libanais, l'Intifada puis l'assassinat du Premier ministre Ytzhak Rabin, pour assister à une remise en cause d'une telle importance. L'image de marque d'Israël s'est en outre dégradée à travers le monde, renforçant un peu plus l'isolement diplomatique de l'État hébreu. Ses relations privilégiées avec l'allié américain ont connu de réels soubresauts. Paradoxalement, les élections générales de décembre 1973 ne reflètent pas ces bouleversements, l'équipe de Golda Meir étant reconduite aux affaires. Dans les mois qui suivent la fin des hostilités, la commission d'enquête Agranat s'empresse de jeter en pâture au pays les noms de quelques responsables militaires, préservant soigneusement les élites politiques.

Le processus de paix

Depuis la guerre de 1948 déclenchée par les pays arabes, dont les Israéliens ont profité pour procéder à un nettoyage ethnique dont on mesure mieux désormais l'ampleur, et leurs conflits victorieux, ils font partie du concert des nations dominantes. En 1967, ils ont occupé et colonisé les 22 % restants de la Palestine historique, créant ainsi, à l'encontre du droit international, un fait accompli de plus en plus irréversible. L'aboutissement logique, avoué par certains et dénié par d'autres, c'est soit la transformation des Palestiniens en sujets d'un grand « Etat juif », soit un nouveau transfert massif de population, soit une combinaison des deux.

En exil, un tiers des Palestiniens vivent d'ores et déjà la condition de réfugiés, souvent misérables, sans que l'Etat d'Israël accepte de leur reconnaître un quelconque droit au retour ni que les pays arabes envisagent de les intégrer et de leur conférer les droits de citoyens. Peuple « superflu », que la catastrophe collective a fait accéder à la conscience nationale, ils attendent toujours que la communauté internationale tienne sa promesse de les faire accéder à l'indépendance dans un Etat viable. En lieu et place, ils ont été dotés d'une Autorité croupion, et sont tenus pour collectivement responsables des atteintes à la sécurité de leurs voisins.

Le problème palestinien était et reste une question centrale et importante pour le royaume. Depuis Abdulaziz, le fondateur du Royaume, l'Arabie Saoudite s'est fortement impliquée dans la question palestinienne. De nombreuses guerres, la déstabilisation, la souffrance humaine et terrorisme furent armes de ce problème difficile et inextricable. Le royaume a toujours prôné la modernisation et la justice. L'Arabie Saoudite, de par sa politique de modération, ses convictions profondes, sa puissance économique et son influence diplomatique internationale, a soutenu le peuple palestinien dans son droit légitime à l'auto-détermination et à l'établissement d'une nation, afin que tous les habitants de la région puissent vivre en paix et en harmonie. En 1982, le Roi Fahd, alors prince héritier, établit un plan de paix de huit points. Il a créé un projet original pour résoudre le problème apparemment insoluble qui a causé de nombreuses guerres, elles-mêmes sources de tragédies et de déstabilisation dans la région. C'est ce qu'on a appelé le fameux Plan Fahd pour la paix. Il fut rendu public lors du douzième Sommet arabe, à Fez au Maroc. C'est le seul plan de paix qui reçut l'approbation de toutes les nations arabes. Le quatrième article du Plan Fahd prévoit la reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'auto-détermination, l'usage de ses droits inaliénables sous la direction de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP),

leur seul représentant reconnu, et un dédommagement pour tout Palestinien ne souhaite pas retourner dans son pays.

En dépit de l'attitude décevante qu'adoptèrent certains chefs palestiniens pendant la Guerre du Golfe, le royaume reste fidèle à sa mission fondamentale et à ses principes honorables. Sorti victorieux de la Guerre du Golfe et de la libération du Koweït, il réunit toutes ses forces, son crédit international et sa force politique, pour lancer et entretenir le processus de paix. Des efforts massifs furent accomplis avec le présent américain d'alors George Bush et son secrétaire d'Etat James Baker. On rechercha le soutien de l'Union soviétique et de Mikhaïl Gorbatchev qui était, à cette époque, son président. Finalement en coopération avec les dirigeants du monde entier et les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la Conférence Internationale sur la paix se tint en Espagne, à Madrid, le 30 octobre 1991. Les Etats Unis et l'Union Soviétique se partageaient la présidence. Etaient présents les anciens présidents George Bush et Mikhaïl Gorbatchev, ainsi que des représentants israéliens et palestiniens, syriens, jordaniens libanais et tout un bataillon d'observateurs arabes. Un grand pas avait été effectué sur la route d'une paix juste et complète entre Arabes et Israéliens. La Conférence de la paix tint ensuite des réunions dans la capitale des Etats Unis, Washington D.C. des sessions secrètes entre l'OLP et les Israéliens se déroulèrent pendant plusieurs mois en Norvège, à Oslo. Le monde entier fut stupéfait et soulagé par l'annonce d'un compromis historique. Finalement, le 13 septembre 1993, le nouveau président des Etats Unis, Bill Clinton, invita le représentant de l'OLP; Yasser Arafat, le premier Ministre israélien, Yitzhak Rabin, le Ministre des affaires étrangères Israéliens, Shimon Péres et un représentant de la République Russe avec de nombreux autres dignitaires comme les anciens présidents George Bush, Gerald Ford et Jimmy Carter, l'ancien Secrétaire D'Etat James Baker et d'autres personnalités internationales, à signer cet accord à Washington D.C. cet accord historique de paix, de reconnaissance mutuelle, fut signé entre l'OLP et les représentants israéliens.

D'autres négociations, au Caire, renforcèrent ensuite ce traité de paix. Une première application de ce plan fut la remise à l'OLP de la Bande de Gaza et de Jericho en Cisjordanie ; elle en assura la sécurité et gèrera ces deux zones en application d'un accord d'autonomie limitée. Ensuite d'autres étapes suivront dans la résolution du problème. La signature de cet accord et la poignée de main que s'échangèrent ces deux anciens ennemis fut un pas historique sur la voie d'une paix juste et permanente entre Palestiniens et Israéliens, même si cette voie s'avère ardue et longue. Une fois que les Palestiniens eurent signé cet accord, il

devint plus facile et plus pratique pour les nations arabes impliquées, de résoudre leurs conflits avec Israël. Le lendemain, la Jordanie signa un accord avec Israël et s'engagea dans des négociations sur la paix qui aboutirent à un traité de paix le 6 octobre 1994. Des gestes positifs pour établir les pays continuent entre Israël et les différents pays arabes impliqués. Tout ceci représente une évolution positive dans la bonne direction, mais le chemin à parcourir est encore difficile et complexe.

Pour donner un ballon d'oxygène et une chance de succès à cet accord, les deux promoteurs du processus de paix au Proche Orient, les Etats-Unis et la Russie, convoquèrent une conférence de donateurs à Washington D.C. L'objectif était de réunir la somme de trois milliards de dollars de la part des pays les plus riches du monde, afin de financer l'autonomie palestinienne sur la Rive Droite de Jéricho et la Bande de Gaza. Le Royaume d'Arabie Saoudite espérait que l'accord signé entre Israël et l'OLP déboucherait sur une paix permanente, juste et complète, basée sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de Sécurité et le principe d'un pays pacifié avec le retrait total des Israéliens des territoires arabes.

Ensuite, il y avait Les accords d'Oslo II de septembre 1995 entre Israël et la Palestine, prévoyant le retrait d'Israël de 6 zones de peuplement israéliennes. Malgré le blocage dû à l'avènement du gouvernement de M. Nétanyahou en Israël, le processus reprend suite aux pressions américaines en octobre 1998 avec les accords de Wye Plantation.

Tous ces accords se caractérisent par le fait qu'ils sont dus à la pression américaine sur Israël, qu'ils sont bilatéraux, hors du cadre de l'ONU et qu'ils sont plus à la recherche d'une solution pragmatique que d'une solution globale

Le ministre des Affaires étrangères saoudien, le prince Saoud Al Faysal, a déclaré lundi en 2003 que l'Arabie saoudite ne ferait jamais pression sur les Palestiniens pour leur faire accepter une situation qui serait contre leur volonté, mais que le royaume soutiendrait toujours les demandes palestiniennes. Selon lui, *"l'une des conditions posées par la délégation saoudienne emmenée par le prince Abdullah à Charm el-Cheikh était précisément que nous ne serions pas utilisés comme un outil pour faire pression sur les Palestiniens afin qu'ils acceptent quelque chose contre leur gré."* Dans cet entretien diffusé sur la chaîne de télévision Orbit, le ministre saoudien est également revenu sur le dossier irakien.

Il a déclaré que les pays arabes réagiraient par tous les moyens si Israël tentait de forcer les Palestiniens à évacuer leur territoire. Selon lui, le Premier ministre israélien Ariel Sharon

"veut envoyer les Palestiniens en exil dans les pays arabes et en faire un problème arabe. Ceci est inacceptable et les pays arabes réagiront avec tous les moyens dont ils disposent ". Il a par ailleurs défendu le droit au retour des réfugiés palestiniens, rejeté par Israël. Dans ce dossier, il a rappelé la possibilité de trouver une solution dans le cadre de l'initiative saoudienne pour le Proche-Orient, proposée en février 2002.

Le contenu essentiel de l'initiative formulée par le prince Abdallah d'Arabie Saoudite était la proposition d'une « normalisation totale des relations avec Israël », si ce pays se retirait « de tous les territoires occupés en 1967, y compris Jérusalem, conformément aux résolutions » pertinentes des Nations Unies.

Sur le fond, l'initiative n'est pas totalement nouvelle : elle s'inscrit dans la continuité des propositions du royaume depuis la déclaration arabe de Fès de septembre 1982 qui, à l'initiative du roi Fahd, posait le principe de l'échange des territoires contre la paix. Cependant, le prince héritier, par sa proposition, qui prend en compte les acquis de la conférence de Madrid de 1991, des accords d'Oslo et de neuf ans de processus de paix, explicite la reconnaissance possible d'Israël et affiche la disponibilité de son pays pour une « normalisation totale » avec Israël, alors que l'Arabie saoudite proclamait jusqu'alors qu'il serait le dernier pays arabe à faire la paix avec Israël. Au surplus, dans l'article paru dans le New York Times -avec l'accord du Prince-, des précisions supplémentaires essentielles étaient apportées, en particulier sur l'acceptation saoudienne pour Jérusalem d'une souveraineté israélienne sur le mur occidental et les quartiers juifs de tout Jérusalem-Est ainsi que de la possibilité d'échanges (swaps) territoriaux entre l'État palestinien et Israël.

L'initiative de paix de l'Arabie Saoudite

Le nombre des Palestiniens, qui ont fui ou ont été expulsés suite à la guerre de 1948 qui a suivi la création de l'Etat d'Israël, est estimé à 726.000 personnes. D'autres ont fui en 1967.

Il y a aujourd'hui de l'ordre de 4 millions de réfugiés palestiniens. Beaucoup d'entre eux végètent dans des camps surpeuplés installés dans les Territoires de la Rive Ouest et de Gaza mais aussi de Jordanie, en Syrie, au Liban et en Irak où une législation spéciale rend leur intégration pratiquement impossible.

Les Palestiniens exigent que ces réfugiés aient le droit de retourner chez eux en Israël selon la résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU. Les Israéliens remarquent qu'un

nombre similaire de Juifs ont dû fuir des pays arabes vers Israël en 1948. Les Israéliens s'opposent au retour des réfugiés qui, en donnant la majorité aux Arabes palestiniens, mettrait fin à Israël en tant qu'Etat juif. La plupart des groupes palestiniens, y compris le Fatah, le reconnaissent et proclament ouvertement que la résolution du problème des réfugiés signifiera la fin d'Israël.

Il faut noter cependant que l'initiative de paix de la Ligue arabe, initiée par l'Arabie Saoudite et acceptée tant par les pays arabes que par l'Autorité palestinienne laisse une ouverture : si elle peut être comprise comme substituant des compensations financières au retour effectif des réfugiés, elle exclut l'obligation pour les pays hôtes des réfugiés d'accepter leur installation définitive sur leur sol.

Cette initiative consiste à avoir une paix complète entre le monde arabe et Israël si cet État accepte d'évacuer tous les territoires arabes occupés depuis 1967, à commencer par les territoires palestiniens de Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est.

L'initiative inclut également "une solution créatrice" pour le problème des réfugiés palestiniens, qui est une des issues les plus sérieuses dans le conflit Israélo-Palestinien.

Selon le Plan, environ deux millions de réfugiés palestiniens seraient autorisés à revenir dans le nouvel Etat palestinien qui serait établi.

Plus de deux millions d'autres seraient absorbés par d'autres Etats arabes, et seront compensés pour les souffrances qu'ils ont enduré.

Les pays arabes ouvriraient leurs portes aux réfugiés à condition que leur nombre n'excède pas 10 % de la population existante.

Dans le projet, l'Irak accepterait également des réfugiés palestiniens. Israël ne sera pas obligé d'absorber des réfugiés palestiniens.

La nouvelle initiative arabe, menée par le prince Abdullah d'Arabie Saoudite, a été présentée au Département d'Etat des Etats-Unis. Elle a été pour approbation lors du sommet des chefs de la Ligue Arabe qui s'est tenu en Tunisie. L'Egypte, la Jordanie, le Maroc et probablement le Qatar sont les principaux défenseurs principaux du plan.

Le plan est basé sur une précédente initiative de paix présentée par l'Arabie Saoudite, et qui avait été approuvée dans un sommet tenu au Liban en 2002. Selon le précédent plan saoudien, les Etats Arabes reconnaîtraient le droit d'Israël d'exister en paix, et auraient des relations normales s'il se retire sur les lignes d'avant la guerre de 1967.

Les premières réactions, dans le monde entier, ne pouvaient qu'être favorables. Cela fut le cas, évidemment, de la bureaucratie centrale de l'Union européenne, acquise par principe à toute démarche diplomatique ou politique arabe, et qui, de surcroît, semble s'être concertée avec Riyad avant la déclaration princière.

Le 8 août 1981, dans un plan en huit points diffusé en marge d'un sommet arabe réuni à Fez, au Maroc, le prince Saoud al-Fayçal, ministre saoudien des Affaires étrangères avait demandé l'évacuation de tous les territoires arabes occupés en 1967 et la création d'un État palestinien souverain "en l'espace de quelques mois". Mais le 5 novembre 1981, pendant une conférence de presse conjointe tenue à l'issue d'une visite officielle à Riyad de Lord Carrington, le ministre britannique des Affaires étrangères, Fahd avait apporté la précision suivante: *"Il ne saurait y avoir de paix sans reconnaissance mutuelle des droits de chaque partie". Ce qui avait immédiatement été interprété comme une promesse de reconnaissance de l'État d'Israël en cas d'acceptation du plan saoudien*".

Le gouvernement israélien a indiqué de son côté qu'il essayait d'obtenir des responsables américains l'assurance que la proposition saoudienne est sérieuse. *«Nous pensons qu'il est trop tôt pour commenter ce plan en se fondant sur ce qu'en disent les médias»*, a noté Danny Ayalin, un conseiller du premier ministre Ariel Sharon. *«Toutefois, si nous trouvons le plan intéressant, nous y répondrons favorablement»*. Le plan contient, estime le ministre de la Défense Benyamin Ben-Eliezer, *«des éléments positifs, et il devrait être encouragé. Il ne doit pas être rejeté»*.

CONCLUSION

L'initiative de l'Arabie Saoudite n'est pas totalement nouvelle : elle s'inscrit dans la continuité des propositions du royaume depuis la déclaration arabe de Fès de septembre 1982 qui, à l'initiative du roi Fahd, posait le principe de l'échange des territoires contre la paix. Cependant, le prince héritier, par sa proposition, qui prend en compte les acquis de la conférence de Madrid de 1991, des accords d'Oslo et de neuf ans de processus de paix, explicite la reconnaissance possible d'Israël et affiche la disponibilité de son pays pour une « normalisation totale » avec Israël, alors que l'Arabie saoudite proclamait jusqu'alors qu'il serait le dernier pays arabe à faire la paix avec Israël.

La vaste majorité, dans le monde arabe, aussi bien au niveau du peuple que des mouvements et organisations politiques, est favorable à un accord dans les lignes de cette initiative arabe adoptée au dernier sommet arabe de Beyrouth. Initialement lancée par le prince héritier Abdullah d'Arabie Saoudite. Autrement dit, la majorité des Arabes aimerait un accord définitif qui soit basé, en termes absolus ou relatifs, sur les cinq points suivants :

- La création d'un Etat palestinien sur tout ou presque tout le territoire occupé par Israël en juin 1967.
- L'établissement de la capitale de l'Etat palestinien dans la Jérusalem arabe et la fin du contrôle des lieux saints musulmans et chrétiens par les Israéliens.
- Une reconnaissance arabe unanime d'Israël, la fin des hostilités et la normalisation des relations politiques, économiques et culturelles entre les Arabes et Israël.
- Le démantèlement de toutes les implantations juives de l'Etat palestinien, lesquelles sont une poudrière en attente d'une étincelle.
- Trouver une solution à la question du retour des Palestiniens, acceptable des deux côtés, se basant non sur le droit absolu au retour mais sur un ensemble de solutions de compromis (et d'accords d'indemnités) acceptables pour les deux parties.

BIBLIOGRAPHIE

BNNENFANT, P. (1998), *La Péninsule arabe d'aujourd'hui*, Aix-en-Provence, Centre d'études et de recherches sur l'Orient arabe contemporain

FEUILLET, C. (1983), *Le système saoud*, Paris, Favre.

HELLIN, L.(1992), *Les relations économiques, politiques et militaires entre les Etats-Unis et l'Arabie saoudite, de 1930 à la fin des années 1980*, thèse de doctorat, Université paris III Sorbonne nouvelle .

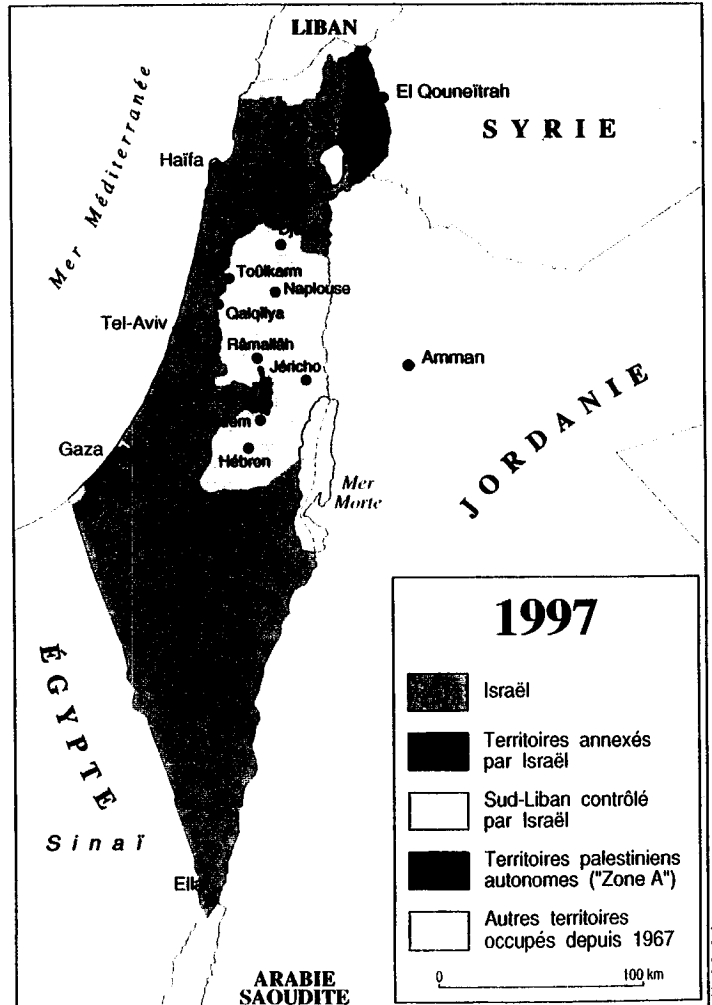
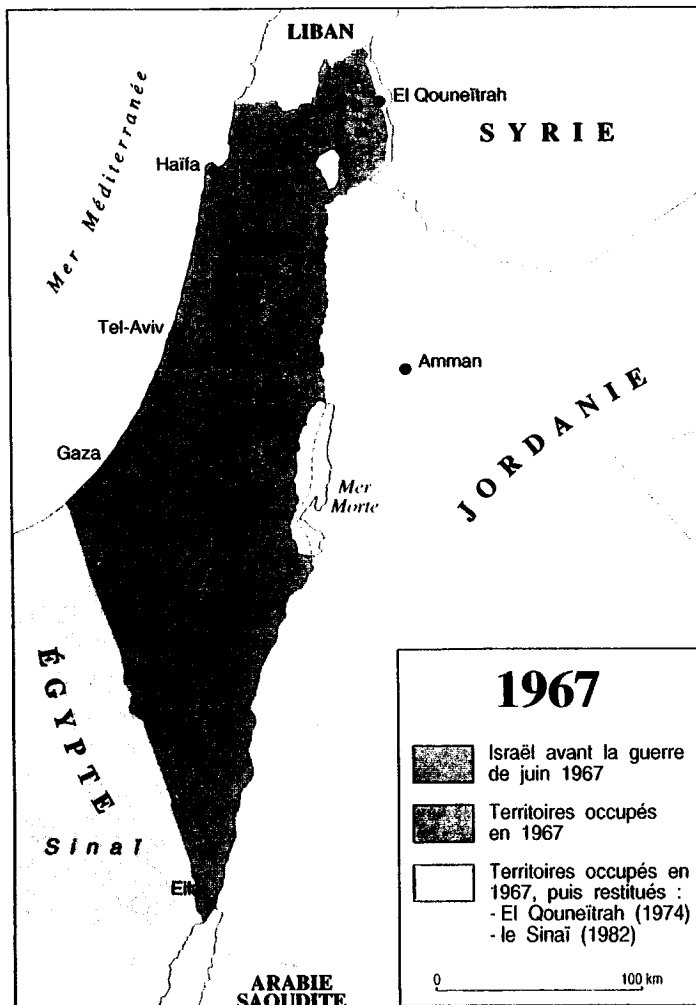
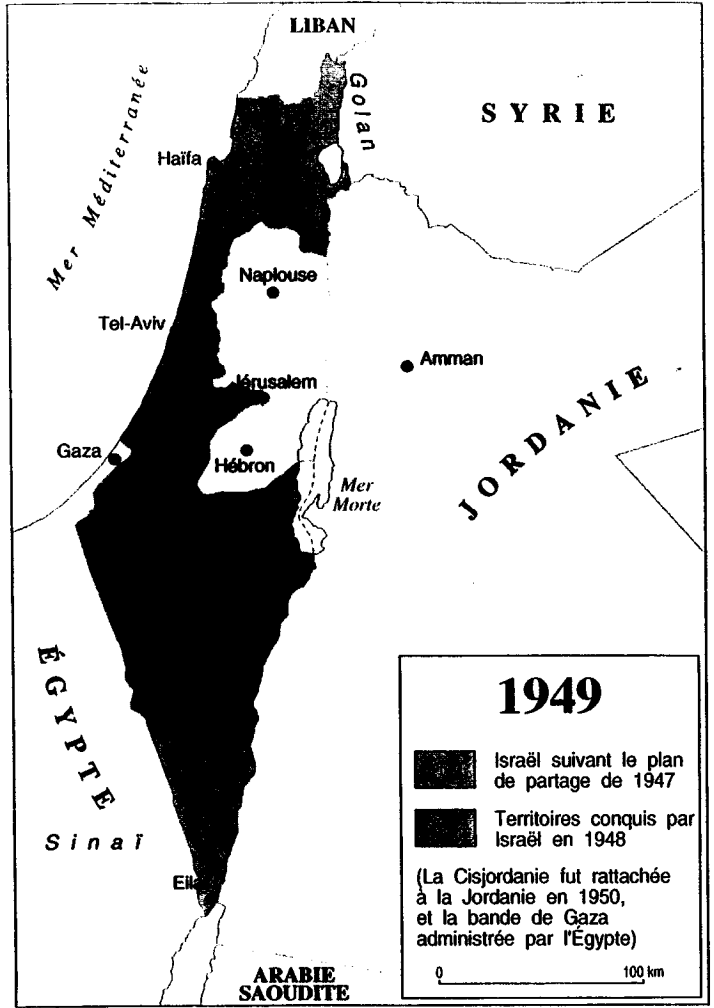
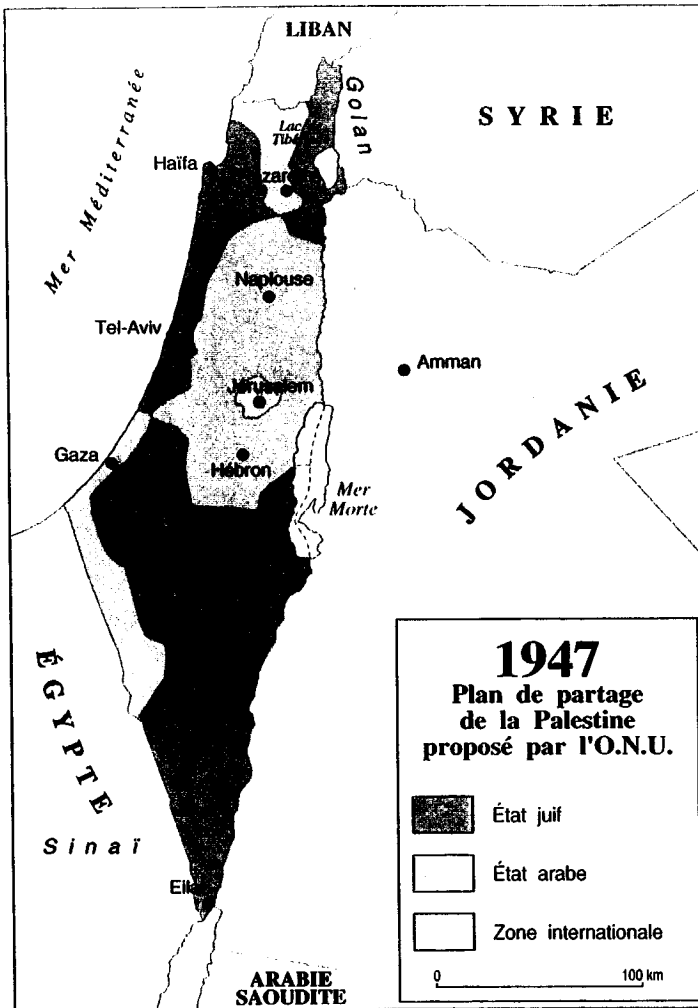
HENRY, L.(1999), *Le Paix et guerre au Moyen-Orient. L'Orient arabe et le monde de 1945 à nos jours*, Paris, Armand.

TOMICHE, F. (1962), *L'Arabie saoudite*, Paris, PUF.

ANNEX DES CARTES

- LE CONFLIT ISRAELO-ARABE : CARTES HISTORIQUES
- CARTE No 1
- CARTE No 2
- CARTE No 3

LE CONFLIT ISRAËLO-ARABE : CARTES HISTORIQUES



BARRIÈRE CONSTRUITE PAR ISRAËL EN CISJORDANIE

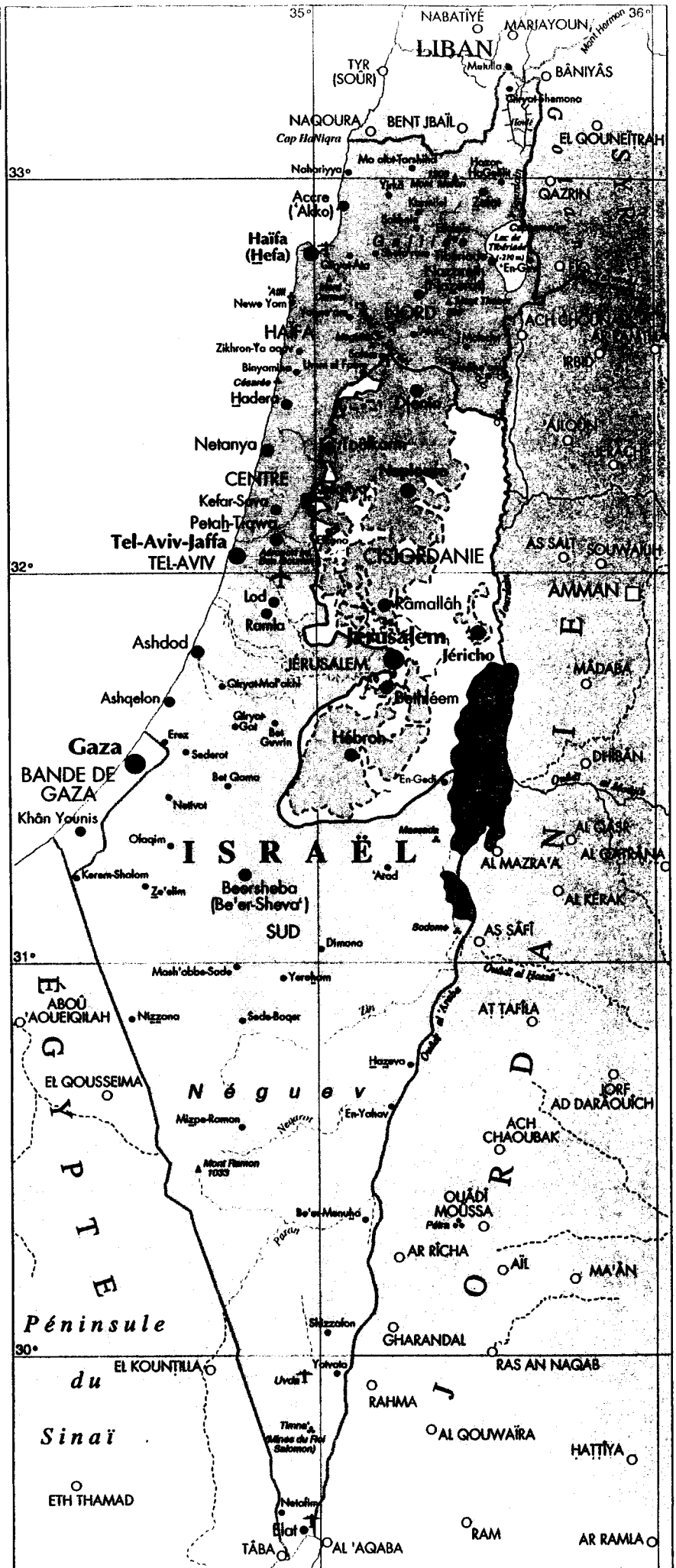
Carte n° 1

DOCUMENT DE TRAVAIL

Mise à jour : 21 novembre 2003

- Ligne d'armistice de 1949 ("ligne verte")
- Barrière déjà construite
- - - - Tracé approuvé le 1/10/2003
- - - - Autres tracés envisagés

0 50 km



BARRIÈRE CONSTRUITE PAR ISRAËL EN CISJORDANIE

Carte n° 2

DOCUMENT DE TRAVAIL
Mise à jour : 21 novembre 2003

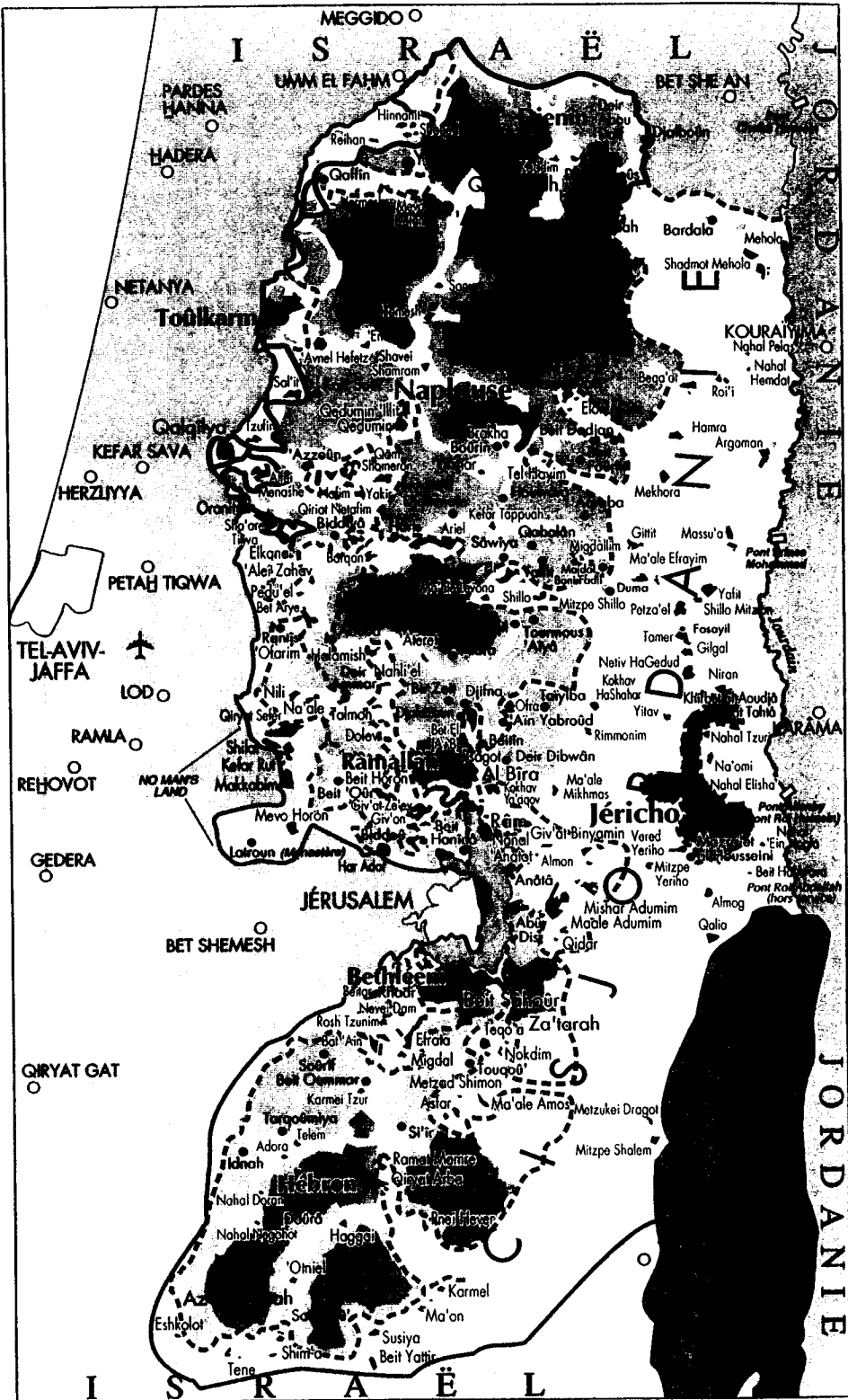
Source : Ministère israélien de la Défense (<http://www.seamzone.mod.gov.il>)

- Ligne d'armistice de 1949 ("ligne verte")
- Barrière déjà construite
- Tracé approuvé le 1/10/2003
- Autres tracés envisagés

0 10 20 km

TERRITOIRES PALESTINIENS (CISJORDANIE ET GAZA) À L'ISSUE DU DEUXIÈME REDÉPLOIEMENT (MÉMORANDUM DE CHARM ECH CHEIKH) - Mars 2000 -

- GAZA** Siège de l'Autorité palestinienne
- Zone A
 - Zone B
 - Zone C
 - Zone H2 (cas spécial : Hébron)
 - Colonie de peuplement israélienne
- JÉRUSALEM :**
- Limite municipale
 - Ex-municipalité jordanienne
 - Extension à l'Est après l'annexion israélienne (1967)
 - Aéroport
 - Point de passage



BARRIÈRE CONSTRUITE PAR ISRAËL EN CISJORDANIE

Carte n° 3

DOCUMENT DE TRAVAIL

Mise à jour : 18 décembre 2003

— Ligne d'armistice de 1949 ("ligne verte")

— Barrière déjà construite

--- Construction projetée

